



Syndicat National Autonome des Personnels
de Chambres de Commerce et d'Industrie

Représenter et Défendre Tous les Métiers de la CCIR Paris Ile-de-France

Une région multiple...

Du 9 au 14 mars prochain, vous élirez les représentants du personnel des 4000 salariés de la CCIR Paris-Ile-de France.

Pour l'UNSA-CCI, il est essentiel de représenter et défendre la diversité de nos missions, de l'ensemble de nos métiers.

Dans un contexte de réorganisation, de recherche d'économies, d'équipes réduites, nos collègues sont confrontés à des surcharges de travail et à toujours plus de polyvalence. Nous devons aussi faire face à l'incertitude sur l'avenir de nos missions, de nos écoles... à une organisation régionale en mutation. Nous avons collectivement besoin de confiance et de perspectives de carrière, afin de minimiser les tensions qui conduisent encore trop souvent à des situations de risques psycho-sociaux...

Ce sont ces réalités-là que vos candidats UNSA-CCI se proposent de porter au sein de la CPR Paris Ile-de-France. Nous sommes une équipe de candidats expérimentés, présents dans tous les territoires et tous les métiers, pour agir et vous représenter au plus près de vos préoccupations.

100% Consulaire

Autonome, responsable et réformiste, l'UNSA-CCI ne dépend d'aucune centrale syndicale. Seule compte la défense des personnels des CCI. **Nous nous engageons pour un dialogue social ouvert et pragmatique.**

Depuis plus de 60 ans, le Statut des Personnels des CCI est construit par des négociations paritaires : L'UNSA-CCI en a toujours été acteur !

POURQUOI VOTER UNSA-CCI ?

Parce que les candidats
UNSA-CCI s'engagent

à vous représenter sur des valeurs :

Un attachement aux CCI et à nos métiers.

La défense sans calculs des emplois et conditions de travail de TOUS les salariés.

Agir pour l'intérêt collectif des salariés CCI, avec transparence, équité et pragmatisme.

Vous informer régulièrement et solliciter votre avis.

Je vote UNSA

Nos obligations : vous informer régulièrement de l'actualité sociale des CCI (régionale et nationale), des textes en négociation, des évolutions statutaires.

Notre quotidien : vous conseiller, expliquer, vous accompagner dans vos démarches.

Un syndicat qui affirme ses positions et ses priorités...

EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour pérenniser nos emplois, d'accord pour construire avec nos employeurs la CCI de demain. MAIS avec tous les salariés, des formations, une vision partagée, **un vrai dialogue paritaire**. La GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) peut constituer un projet d'entreprise favorable aux salariés, si on s'en donne les moyens et avec une construction paritaire.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'UNSA-CCI n'agit pas que pour signer des plans de départ volontaire. Les conditions de travail de « ceux qui restent » **doivent être améliorées**, dans nos négociations régionales et nationales.

POLITIQUE SALARIALE ET EVOLUTION DE CARRIERE

Après 6 ans de blocage de nos salaires, l'UNSA-CCI reste ferme sur son exigence. Comme la fonction publique, **c'est 1,2 % d'augmentation pour tout le monde !** L'ouverture de discussions sur les rémunérations ne peut se faire qu'avec des garanties sur l'évolution de carrière et de la rémunération pour tous les salariés. Une attention particulière doit également être portée sur **l'égalité salariale femme - homme**.

MOBILITE - MUTATION – TEMPS DE TRAJET

L'accord mobilité-mutation, signé par l'UNSA, sécurise l'utilisation abusive des mutations. **Nous soutenons le télétravail et le travail à distance**, qui doivent être proposés en priorité. La prise en compte des temps de trajet des collègues de plus en plus souvent amenés à se déplacer est une exigence UNSA-CCI.

RISQUES PSYCHO-SOCIAUX – BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Un accord RPS signé en 2016, mais beaucoup reste à faire dans toutes les régions pour protéger les collègues victimes ou en surcharge, mais aussi pour former les managers, imposer les procédures d'alerte, **reconnaître et traiter la souffrance au travail...**

CLASSIFICATION DES EMPLOIS – RECONNAISSANCE DE NOS MISSIONS

Cet accord n'est pas abouti. Une instance régionale paritaire doit faire vivre et évoluer la classification de tous les agents, selon l'évolution de leurs compétences, de leur métier.

ET BIEN D'AUTRES SUJETS QUI SONT PORTES PAR L'UNSA-CCI...

Le renouvellement de la Mutuelle en 2018, les possibilités de départ anticipé ou progressif à la retraite, des moyens financiers pour les fonds sociaux de nos CCIR, **une vigilance sur les choix de gestion** faits par nos CCIR et sur les recherches d'économies autres que nos emplois, l'utilisation de tous moyens juridiques **pour défendre notre statut, nos conditions de travail, nos droits...**

Choisir l'UNSA, c'est AGIR !